

La pédagogie du commissaire divisionnaire Dr Tassa Agba

Administrateur LJDP — 04 September 2026 — 4 min de lecture



Tass_agba_gmat

Dans un entretien exclusif accordé à GMAT Web TV, le commissaire divisionnaire Dr Tassa Agba décrypte la sécurité routière au Togo. Il explique la baisse des accidents, alerte sur les risques persistants et développe sa pédagogie de la prudence.

Diffusé le 3 septembre 2026, cet entretien exclusif a été consacré à la sécurité routière au Togo. Le bilan du premier semestre 2026 y a occupé une place centrale. Le pays a enregistré 3 191 accidents, contre 3 393 durant la même période en 2025. Le nombre de décès est également passé de 344 à 314.

Malgré cette évolution, le commissaire divisionnaire Dr Tassa Agba refuse tout triomphalisme. « Ce n'est pas un bon résultat », a déclaré le chef de la Division de la sécurité routière. Pour lui, les 314 décès enregistrés restent préoccupants.

Une baisse portée par la sensibilisation

Au cours de cet entretien exclusif, Dr Tassa Agba a expliqué cette évolution par les efforts conjugués de plusieurs acteurs. Il a particulièrement souligné l'engagement du ministère de la Sécurité. Celui-ci a renforcé les moyens accordés à la Division de la sécurité routière.

Un cadre de concertation entre transporteurs et forces de sécurité a également été créé. Des rencontres mensuelles permettent d'identifier les difficultés et de rechercher des solutions. La sensibilisation constitue l'un des principaux piliers de cette stratégie.

Des tournées ont ainsi été organisées à travers le pays, de Lomé à Dapaong. Le commissaire divisionnaire a également salué l'implication croissante des médias. Radios, télévisions et presse en ligne participent davantage aux actions de prévention.

Cette mobilisation reste nécessaire face à la vulnérabilité des motocyclistes. Pour Dr Tassa Agba, plusieurs facteurs expliquent leur forte exposition. Il cite la méconnaissance du Code de la route, l'imprudence et la consommation d'alcool.

Le responsable pose également la question du permis de conduire pour les conducteurs de deux et trois roues. Selon lui, tous les conducteurs doivent connaître les règles de circulation. Ils doivent comprendre le même « langage de la route ».

Dr Tassa Agba insiste sur la vitesse

L'excès de vitesse occupe une place centrale dans la pédagogie développée pendant l'entretien. Pour illustrer le danger, Dr Tassa Agba utilise l'image d'un caillou lancé contre un mur. Plus sa vitesse augmente, plus la violence de l'impact devient importante.

Le même principe s'applique aux accidents de la circulation. Une vitesse élevée augmente considérablement la gravité des conséquences corporelles. La DSR dispose aussi de matériels permettant de mesurer la vitesse et de détecter les infractions.

Le commissaire divisionnaire rappelle que la limitation maximale en ville est de 50 km/h. Cette limite n'oblige pas le conducteur à rouler systématiquement à cette vitesse. Chaque usager doit adapter son allure aux circonstances et aux conditions de circulation.

La Nationale 1 demeure particulièrement préoccupante. Plusieurs points accidentogènes ont été identifiés sur cet axe majeur. L'excès de vitesse, les dépassements dangereux et l'intensité du trafic augmentent les risques.

Depuis février 2026, un dispositif spécial renforce la sécurité sur plusieurs axes. Le grand contournement de Lomé bénéficie notamment d'un déploiement quotidien de policiers et de gendarmes. Les routes nationales 1, 2 et 5 sont également concernées.

Zéro mort comme objectif

Interrogé par GMAT Web TV sur les objectifs de la DSR, Dr Tassa Agba refuse de fixer un nombre acceptable de décès. Son ambition est de tendre vers zéro mort sur les routes togolaises.

« Nous ne voulons pas de morts sur la route », affirme-t-il. Pour le commissaire divisionnaire, cet objectif passe d'abord par une prise de conscience collective. Les accidents de la circulation peuvent être évités grâce à des comportements responsables.

Cette pédagogie concerne également les piétons. Ceux-ci restent particulièrement vulnérables, notamment pendant les déplacements nocturnes. Dr Tassa Agba recommande le port de vêtements visibles ou réfléchissants la nuit.

Une campagne consacrée aux gilets réfléchissants est annoncée pour la rentrée. Le commissaire divisionnaire encourage aussi l'utilisation des passerelles. Il appelle également les parents à sensibiliser leurs enfants aux dangers de la route.

Au terme de cet entretien exclusif, Dr Tassa Agba a résumé son message autour de comportements simples. Il recommande de maîtriser son allure, de porter le casque et de boucler sa ceinture.

« Maîtrisons notre allure. L'excès de vitesse, ça tue. L'excès de vitesse détruit », insiste-t-il.

À travers cet entretien exclusif sur GMAT Web TV, le commissaire divisionnaire Dr Tassa Agba défend ainsi une pédagogie fondée sur la prévention. Contrôles, sensibilisation et responsabilité individuelle doivent converger vers un même objectif : préserver des vies sur les routes togolaises.

Source : <https://www.lejournalduphoenix.tg/article/la-pedagogie-du-commissaire-divisionnaire-dr-tassa-agba> — Le Journal du Phoenix